

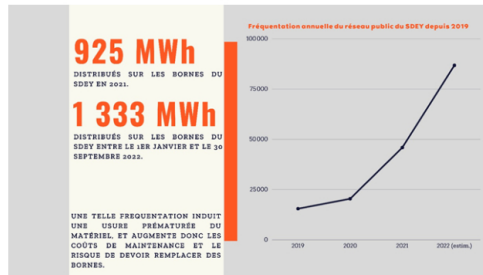
Le service public de réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques du SDEY évolue

Publié par Nathalie | 2 janvier 2023 | Infos locales

Dès 2015, le SDEY a fait le choix d'aménager le département de l'Yonne avec des bornes de recharges pour véhicules électriques (IRVE). Aujourd'hui, il exploite près de 40% des infrastructures ouvertes au public et on compte 1 point de charge pour 4 véhicules dans l'Yonne.

Le réseau du SDEY :

- 106 bornes < 25 kW
- 19 bornes entre 25kW et 100kW
- 2 bornes > 100 kW



Gratuit depuis son lancement pour favoriser la transition vers le véhicule électrique, ce service public est de plus en plus sollicité en raison de l'adoption de ce mode de déplacement décarboné.

GRILLE DE TARIFICATION PROPOSÉE

Proposition tarifaire relative basée en partie sur la puissance pour assurer la possibilité de couvrir le prix à la hausse.

Mise en place d'une tarification par abonnement afin de ne pas impacter les usagers d'un même service de manière à faciliter la mobilité de l'Yonne.

Le SDEY doit être en mesure d'assurer des coûts importants sans recourir à court terme aux charges fiscales et de maintenir un plan d'investissement public principal dans l'Yonne.

Puissance	<25 kW	50-100 kW	>100 kW
Tarif	0,20€/kWh	0,30€/kWh	0,40€/kWh
Suppléments	+0,20€ le minute dès la fin de la charge	+0,30€ le minute dès la fin de la charge	+0,40€ le minute dès la fin de la charge
Tarif abonné	0,20€/kWh	0,30€/kWh	0,40€/kWh
Prix et avantages de l'abonnement	14,99€/mois + renouvellement de la carte de paiement sans contact dès 15 et 45 du mois		

PARTAGER: [f](#) [t](#) [p](#) [in](#) [e](#)

PRÉCÉDENT

CINEMA – A l'affiche du 4 au 10 janvier 2023 à Confluences Sens

SUIVANT

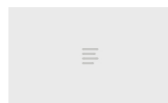
THEATRE MUNICIPAL DE SENS – Eric Slabiak & Josef Josef ce vendredi 6 janvier à 20h30

A PROPOS DE L'AUTEUR



Nathalie

ARTICLES SIMILAIRES



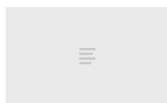
JOIGNY – Table ronde entre TPE et médias locaux le 08 mars
22 mars 2022



REGIONALES La majorité présidentielle en marche pour les élections régionales
22 avril 2021



SSOCIATIF La permanence juridique de la Cimade s'adapte aux mesures sanitaires
18 février 2021



SANTE 31 millions d'euros pour les établissements de santé de la région
22 avril 2021

A LA UNE

Week-end 29 décembre 2022

L'Indépendant de l'Yonne

MERCI !

Retrouvez-nous **TOUS LES JOURS**

INFOS - PUBLICITE - ANNONCES LEGALES

sur **IndependantdeYonne.com**

sur **Facebook** L'Indépendant de l'Yonne

Votre journal devient 100% numérique 100% gratuit

LES DERNIERS ARTICLES

SOCIAL – Le Département de l'Yonne retenu pour l'expérimentation relative au RSA

ETAT CIVIL

Annonces légales du 3 janvier 2023

Crise des prix de l'énergie : Julien Odoul appelle à des mesures d'urgence pour sauver nos boulangeries

CEREMONIE DES VOEUX DANS L'YONNE (1)

ARCHIVES

Sélectionner un mois